

# Assemblée Générale

# Documents financiers

30 mars 2024

Champagné (72)



Année 2023



Mesdames, Messieurs les Présidents de club,

En ma qualité de trésorier, ma mission principale est de veiller à la transparence et à la gestion judicieuse de notre Ligue. C'est dans cet esprit que vous retrouverez dans notre plaquette les éléments vous permettant de juger de l'utilisation de nos ressources et de mieux appréhender l'ensemble de notre travail.

Gérer les finances d'une Ligue, c'est un peu comme participer à un triple-saut : on doit être prêt à rebondir, atterrir en douceur et éviter les erreurs qui pourraient nous faire trébucher.

Les événements et les compétitions organisés sur notre territoire ont contribué à renforcer notre cohésion et à promouvoir l'athlétisme au sein de notre région.

Les documents financiers présentés sont le fruit d'un travail méticuleux et transparent avec le soutien de notre expert-comptable et de notre commissaire aux comptes. Les défis financiers font partie intégrante de notre mission afin de surmonter les obstacles et poursuivre notre croissance.

Je tiens à vous exprimer ma gratitude pour votre soutien et votre dévouement envers votre Ligue. Ensemble, assurons un avenir prospère à l'athlétisme Ligérien.

**Yves BOISSERIE, Trésorier de la Ligue d'Athlétisme des Pays de La Loire.**

## EQUIPE ADMINISTRATIVE



**Alexandra BESCOND**  
Formation et  
Communication  
alexandra.bescond@lapl.fr



**Anne RETHORE**  
Organisation Compétitons +  
commissions sportives  
anne.rethore@lapl.fr



**Antoine CHATEAU**  
Chef de projet-  
Partenariat/évènementiel  
Forme et Santé  
antoine.chateau@lapl.fr



**Malo GOUBIN**  
Agent de  
développement  
malo.goubin@lapl.fr



**Marie NICOLAS**  
Comptable  
Equipe Technique Régionale  
marie.nicolas@lapl.fr

# ROUTE DE LA PERFORMANCE

## STRUCTURE PERMANENTE D'ENTRAINEMENT



**Richard CURSAZ**  
Conseiller Technique National  
Responsable pôle France  
⇒ Sprint-Haies Hautes



**Alain DONIAS**  
CTS  
⇒ Perche



**Emmanuel HURUGUEN**  
Entraîneur National  
⇒ Sprint long



**Natacha LAPPARTIEN**  
Salariée de la Ligue  
Responsable Section  
sportive Colinière  
⇒ Spécialité : Sprint-Haies



**Fabrice PLOQUIN**  
⇒ Spécialité : Longueur



**Yves GUERAS**  
Salarié de Ligue  
⇒ Spécialité : Demi-Fond



**Clément SAVY**  
Salarié de Ligue  
⇒ Spécialité : Perche



**Samuel AUNEAU**  
Salarié Ligue  
⇒ Epreuves Combinées



**Marina CHARUEL**  
Salariée Ligue  
⇒ Kinésithérapeute



**Claude THEVENET**  
Salarié de la Ligue  
⇒ Chauffeur Minibus



Médecin du sport  
Psychologue  
Diététicienne  
Kinésithérapeute



## Attestation de présentation des comptes

En notre qualité d'expert-comptable et conformément aux termes de notre lettre de mission, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de l'entreprise **Association LIGUE ATHLETISME PAYS DE LOIRE** relatifs à l'exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023, qui se caractérisent par les données suivantes :

Total du bilan :	1 177 077	euros
Chiffre d'affaires :	8 064	euros
Résultat net comptable :	4 303	euros

Nos diligences ont été réalisées conformément à la norme professionnelle de l'Ordre des experts-comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

Fait à NANTES  
Le 07/03/2024

Signature



## **ETATS FINANCIERS**

Comptes annuels au 31/12/2023

**LIGUE ATHLETISME PAYS LOIRE**

44 RUE ROMAIN ROLLAND  
44100 NANTES

---

## Bilan Actif

		31/12/2023			31/12/2022
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (1)					
ACTIF IMMOBILISE	<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires				
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>				
	Terrains				
	Constructions	32 466	72 193	(39 727)	(46 299)
	Installations techniques, mat. et outillage indus.				
	Autres immobilisations corporelles	348 026	212 600	135 426	128 919
	Immobilisations en cours				
Avances et acomptes					
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)</b>					
Participations évaluées selon mise en équival.					
Autres participations					
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières	448		448	448	
<b>TOTAL (II)</b>	<b>380 940</b>	<b>284 793</b>	<b>96 146</b>	<b>83 068</b>	
ACTIF CIRCULANT	<b>STOCKS ET EN-COURS</b>				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				2 422
	<b>CREANCES (3)</b>				
	Créances clients et comptes rattachés	13 217		13 217	4 938
	Autres créances	149 501		149 501	163 317
Capital souscrit appelé, non versé					
<b>VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT</b>					
<b>DISPONIBILITES</b>	891 078		891 078	844 348	
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance	27 134		27 134	1 407
	<b>TOTAL (III)</b>	<b>1 080 930</b>		<b>1 080 930</b>	<b>1 016 432</b>
	Frais d'émission d'emprunt à ételement (IV)				
Primes de remboursement des obligations (V)					
Ecart de conversion actif (VI)					
<b>TOTAL ACTIF (I à VI)</b>	<b>1 461 870</b>	<b>284 793</b>	<b>1 177 077</b>	<b>1 099 500</b>	

(1) dont droit au bail

(2) dont immobilisations financières à moins d'un an

448

448

(3) dont créances à plus d'un an

## Bilan Passif

		31/12/2023	31/12/2022
Capitaux Propres	Capital social ou individuel	318 550	386 155
	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...		
	Ecarts de réévaluation		
	<b>RESERVES</b>		
	Réserve légale		
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves		
	Report à nouveau		
	Résultat de l'exercice	4 303	(67 605)
Subventions d'investissement	37 100	21 683	
Provisions réglementées			
	<b>Total des capitaux propres</b>	<b>359 952</b>	<b>340 232</b>
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	<b>Total des autres fonds propres</b>		
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	<b>Total des provisions</b>		
DETTES (1)	<b>DETTES FINANCIERES</b>		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	23 355	18 184
	Emprunts et dettes financières divers (3)		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	<b>DETTES D'EXPLOITATION</b>		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	367 866	392 150
	Dettes fiscales et sociales	54 928	36 171
	<b>DETTES DIVERSES</b>		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	33 652	26 870	
Produits constatés d'avance (1)	337 323	285 893	
	<b>Total des dettes</b>	<b>817 124</b>	<b>759 268</b>
	Ecarts de conversion passif		
	<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>1 177 077</b>	<b>1 099 500</b>
	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	4 303,02	(67 604,83)
(1)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	804 702	759 268
(2)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et OCP		
(3)	Dont emprunts participatifs		



# Compte de Résultat <sup>1/2</sup>

			31/12/2023	31/12/2022	
		France	Exportation	12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises	1 325		1 325	14 347
	Production vendue (Biens)				
	Production vendue (Services et Travaux)	6 739		6 739	
	Montant net du chiffre d'affaires	8 064		8 064	14 347
	Production stockée				
	Production immobilisée				
	Subventions d'exploitation			261 855	162 577
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges			4 203	55 503
	Autres produits			632 275	505 428
		Total des produits d'exploitation (1)			906 398
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises			1 880	9 911
	Variation de stock				
	Achats de matières et autres approvisionnements				
	Variation de stock				
	Autres achats et charges externes			487 850	394 770
	Impôts, taxes et versements assimilés			6 000	4 223
	Salaires et traitements			291 479	250 012
	Charges sociales du personnel			92 318	81 550
	Cotisations personnelles de l'exploitant				
	Dotations aux amortissements :				
	- sur immobilisations			36 860	47 449
	- charges d'exploitation à répartir				
	Dotations aux dépréciations :				
	- sur immobilisations				
	- sur actif circulant				
Dotations aux provisions					
Autres charges			2 248	93	
	Total des charges d'exploitation (2)			918 636	788 007
	RESULTAT D'EXPLOITATION			(12 238)	(50 153)

# Compte de Résultat

2/2

		31/12/2023	31/12/2022
RESULTAT D'EXPLOITATION		(12 238)	(50 153)
Opéra- comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée		
	Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS	De participations (3)		
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3)		
	Autres intérêts et produits assimilés (3)	2 187	1 020
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers		2 187	1 020
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Intérêts et charges assimilées (4)	486	127
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières		486	127
RESULTAT FINANCIER		1 701	893
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS		(10 537)	(49 200)
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion	7 242	6 150
	Sur opérations en capital	9 583	9 696
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Total des produits exceptionnels	16 825	14 846
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion	1 984	
	Sur opérations en capital		33 157
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Total des charges exceptionnelles	1 984	33 157
RESULTAT EXCEPTIONNEL		14 840	(18 311)
PARTICIPATION DES SALAIRES IMPOTS SUR LES BENEFICES			34
TOTAL DES PRODUITS		925 409	753 721
TOTAL DES CHARGES		921 106	821 326
RESULTAT DE L'EXERCICE		4 303	(67 605)

- (1) dont produits afférents à des exercices antérieurs  
 (2) dont charges afférentes à des exercices antérieurs  
 (3) dont produits concernant les entreprises liées  
 (4) dont intérêts concernant les entreprises liées

# PREVISIONNEL 2024

CHARGES D'EXPLOITATION		PRODUITS D'EXPLOITATION	
ACHATS	3 000 €	VENTES	9 000 €
ACHATS EXTERNES	353 000 €	COTISATIONS	495 000 €
IMPÔTS ET TAXES	6 000 €	PARTENAIRES	9 000 €
CHARGES DE PERSONNEL	420 000 €	SUBVENTIONS	158 000 €
CHARGES FINANCIÈRES	1 000 €	AUTRES PRODUITS STAGE/STRUCTURE	57 000 €
CROSS OUEST FRANCE	170 000 €	AIDE À L'EMPLOI	62 000 €
		CROSS OUEST FRANCE	175 000 €
<b>TOTAL</b>	<b>953 000 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>965 000 €</b>

**RESULTAT : + 12 000 €**

CHARGES EXCEPTIONNELLES JO	44 000 €		
-------------------------------	----------	--	--

**DEFICIT ANNONCE : - 32 000 €**

# CIRCULAIRE FINANCIERE 2024

## 1- DÉPLACEMENTS – MISSIONS – DÉPENSES DIVERSES

### ✓ Procédure :

Les demandes de remboursement de frais seront établies **exclusivement** sur les formulaires de la LIGUE d'ATHLETISME DES PAYS DE LA LOIRE (à demander à la Ligue) **avec adresse précise du déplacement + photocopie carte grise (à la première demande)**

Celles-ci seront adressées au service comptabilité de la Ligue et accompagnées **de toutes les pièces originales** justifiant des dépenses réelles, après visa du responsable de la Commission ou du responsable du projet.

*A l'exception de celles des Présidents Ligue et CSO, ainsi que celles des CTS. Il sera établi une seule demande de remboursement par feuille et par évènement. Les précisions de date, mission et au titre de quelle commission devront être indiquées.*

Les paiements s'effectueront uniquement par virement IBAN, charge à chacun de fournir le document au service comptable à la première demande de remboursement.

### ✓ Transport :

**SNCF tarif** : 2<sup>ème</sup> classe (billets aller-retour), tickets de métro, TRAM et RER sur justificatifs

**Transport par route** : Calcul de la distance avec le site Internet [www.mappy.fr](http://www.mappy.fr)

*Cette prise en charge concerne les bénévoles et professionnels missionnés par la Ligue (hors athlètes ou candidats aux examens) hors compétitions régionales*

**0.35 € du km** pour une voiture à 1 ou 2 personnes + péages A/R (à partir du 501<sup>ème</sup> km 0.13€ du km)

**0.40 € du km** pour une voiture avec 3 personnes minimum (à partir du 501<sup>ème</sup> km 0.15€ du km)

**0.35 € du km** pour les déplacements des Professionnels de la Ligue + péages A/R (CTS et Salariés)

**Transport avion et location véhicule** : demande préalable obligatoire à la Ligue avant l'engagement des dépenses.

✓ **Restauration** : Prix maximum remboursé en déplacement : **18 € / repas**

✓ **Hébergement** : Hors actions techniques et sur devis : **80 €** chambre et petit déjeuner

Demande préalable obligatoire au Président ou Trésorier de la Ligue avant la réservation et l'engagement de dépenses.

## 2- AIDES AUX COMPÉTITIONS

- ✓ Indemnisation des plateaux repas jury sur les compétitions officielles identifiées par la Ligue
- ✓ Indemnisation clubs organisation au Stadium (voir annexe jointe)

Tout jury présent sur une compétition régionale est à la charge de son club en ce qui concerne le déplacement et l'hébergement

STADE		
Régionaux – Equip'Athlé U14/U16	05/05/2024	Nantes Beaulieu et Mayenne
Interclubs Finale Régionale Interclubs R1	12/05/2024	La Flèche
Régionaux d'Epreuves Combinées U16 à Seniors	25 et 26/05/2024	Nantes Beaulieu
Régionaux U18 à Seniors	15 et 16/06/2024	Saumur
Finale Régionale des Pointes d'Or U14/U16	09/06/2024	Coulaines
Régionaux U16 / Inter-comités U14	23/06/2024	Challans

## 3- DÉPENSES DIVERSES

Tout achat (ou fournitures diverses) doit faire l'objet d'une demande préalable obligatoire à la Ligue avant l'engagement de dépenses avec validation par le Trésorier Général ou le Secrétaire Général ou le Président.

## 4- PÉNALITÉS

- ✓ L'absence ou l'insuffisance de jury en fonction des quotas figurant au Bulletin Officiel hivernal et estival entrainera des pénalités validées par le Bureau ou le Comité Directeur de la Ligue.

Cette pénalité sera de 70 € par officiel absent ou n'occupant pas son poste pendant la totalité de la compétition. Le quota de jury demandé à chaque club figure dans le règlement hivernal et estival en ligne de chaque compétition, il est établi par la CSO.

- ✓ L'absence à l'Assemblée Générale de la Ligue ou non la représentation d'un Club par un pouvoir, donnera lieu à une pénalité de 100 €.

## 5-MATÉRIEL

### ✓ Achat de matériel par la Ligue

L'achat de matériel pour la Ligue au-delà de la somme de 1.000 € se fera selon la « Procédure d'engagement de dépenses ». Il devra faire l'objet de demandes de devis qui seront examinées par le Bureau et le Comité Directeur.

### ✓ Prêt de matériel par la Ligue avec une convention de mise à disposition

Vidéoprojecteur : caution de 500 € pour toute personne ou mission hors fonctionnement de la Ligue, avec signature de la convention d'utilisation et de mise à disposition.

Stand promotionnel : caution de 500 € pour toute personne ou mission hors fonctionnement de la Ligue, avec signature de la convention d'utilisation et de mise à disposition.

Talkies Walkies : caution de 500 € pour toute personne ou mission hors fonctionnement de la Ligue, avec signature de la convention d'utilisation et de mise à disposition.

Matériel de Communication : caution de 500 € pour toute personne ou mission hors fonctionnement de la Ligue, avec signature de la convention d'utilisation et de mise à disposition.

30 Paires de bâtons de marche Nordique : caution de 500 € pour toute personne ou mission hors fonctionnement de la Ligue, avec signature de la convention d'utilisation et de mise à disposition

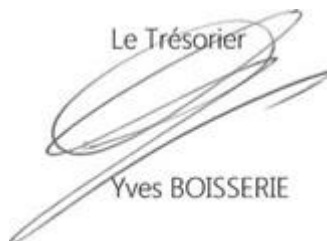
Carabines Marche Nordique : caution de 500 € pour toute personne ou mission hors fonctionnement de la Ligue, avec signature de la convention d'utilisation et de mise à disposition

## 6- Formations

### Droit d'inscription des Formations d'entraîneurs :

Voir le livret des Formations sur le site Internet de la Ligue

  
Serge MOTTIER  
Président de la Ligue PL

  
Le Trésorier  
Yves BOISSERIE

## CIRCULAIRE FINANCIÈRE ANNEXE AU CAHIER DES CHARGES À L'ATTENTION DES CLUBS ORGANISATEURS DE COMPÉTITIONS RÉGIONALES – DEPUIS LE 25/02/2023

Dans le cadre de notre politique de valorisation de nos bénévoles, il est important de consacrer cette dépense à la qualité de leur accueil.

- ⇒ Café accueil obligatoire pris en charge par le club organisateur
- ⇒ Plateau repas ou équivalent 2 sandwichs – un fruit et une pâtisserie + 1 bouteille eau + 1 café  
Nous ne rembourserons que les frais réels engagés sous présentation des justificatifs avec un plafond de 10€/juges et par jour (justification hors achat buvette)
- ⇒ 2 Boissons offertes par la Ligue à prix d'achat
- ⇒ + 40€ de frais fixes pour l'ensemble de la compétition y compris sur 2 jours
- ⇒ Indemnisation club organisateur au stadium de Nantes pour l'ensemble de la compétition y compris sur 2 jours
  - 100€ clubs Nantes et Métropole
  - 200€ clubs à – de 100 km aller/retour
  - 400€ clubs à + de 100 km aller/retour